



**RETURN OFFERS TO:
RETOURNER LES OFFRES A:**

Soft Copy / Copie électronique :

Attention: Lisa Latendresse

Email: Lisa.Latendresse@rcmp-grc.gc.ca

See Offeror Instructions – Submission of Offers herein for more information.

Voir les Instructions à l'intention des offrants -
Présentation des offres aux présentes pour des plus amples renseignements.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Flashlight, General Duty and Accessories / Lampe de poche de service et accessoires		Date June 13, 2023 / 13 juin 2023
Solicitation No. – N° de l'invitation 202304951		Amendment No. – N° de la modification 006
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14:00	EDT(Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le:	June 23, 2023 / 23 juin 2023	
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions See herein – Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Lisa Latendresse Lisa.Latendresse@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur



This amendment is raised to respond to questions received during the solicitation period.

QUESTION AND ANSWER

Question 12:

With respect to this solicitation and point number 5.5.1 would the RCMP accept a holster tube that has a part that is not permanently bonded?

Answer 12:

In accordance with para. 5.5.1 of the Purchase Description, all holster pieces must be permanently bonded.

All other terms and conditions remain unchanged.

La présente modification vise à répondre à des questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 12 :

En ce qui a trait à cette demande de soumission et au point 5.5.1, la GRC accepterait-elle un étui en tube qui comporte une partie qui n'est pas fixée de façon permanente?

Réponse 12 :

Conformément au paragraphe 5.5.1 de la description d'achat, toutes les pièces de l'étui doivent être fixées de façon permanente.

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.